ÉDITORIAL

Choisir ses dépendances

La *revue Prescrire* est, de par le monde, une des rares revues de formation professionnelle du domaine de la santé à pouvoir afficher une indépendance totale vis-à-vis des firmes, pharmaceutiques et plus généralement de santé, ainsi que des financeurs publics. La *revue Prescrire* est également une des rares à publier chaque année son compte d'exploitation (lire pages 164-165). Il s'agit là d'un choix délibéré, non de principe, mais pragmatique.

La *revue Prescrire* est née, à la fin des années 1970, d'un constat : parvenir à l'objectivité requise par un exercice professionnel de qualité exige de ne pas dépendre financièrement des firmes. Le choix s'est alors porté sur l'obtention d'une subvention ministérielle, susceptible de soutenir une aventure somme toute utile en terme de santé publique.

Cette subvention a permis à la *revue Prescrire* de naître et de se développer durant 12 ans. Mais au cours de ces années, des attitudes de chantage au versement de la subvention ont conduit l'équipe Prescrire à constater que même une équipe solide et déterminée est toujours dépendante, in fine, de celui qui paie.

À la fin des années 1980, l'équipe Prescrire a donc décidé de choisir l'indépendance totale, c'est-à-dire la dépendance totale vis-à-vis des seuls professionnels de santé. C'est chose faite depuis 1993.

Le cheminement pragmatique de l'équipe Prescrire est la concrétisation du constat que chacun peut faire : afin d'être libre d'agir, en son âme et conscience, sur le long terme, on a intérêt à opter pour la moindre dépendance possible. Ce qui est vrai à l'échelle individuelle l'est aussi à l'échelle d'un mouvement professionnel.

Quand on est médecin libéral, accepte-t-on de rédiger des certificats ou des arrêts de travail ou des prescriptions "de complaisance" pour boucler les fins du mois ? Accepte-t-on de livrer les données recueillies dans les dossiers de ses patients en échange de la maintenance "gratuite" de son matériel informatique ? Etc.

Quand on est pharmacien d'officine, accepte-t-on de placer en vitrine et sur son comptoir tout et n'importe quoi, au motif de coller aux campagnes publicitaires télévisées ? Accepte-t-on de vendre des produits hors statut de médicament, sans garantie de composition et sans données d'évaluation ? Etc.

Les exemples sont à l'infini. La volonté d'indépendance "à la Prescrire" s'avère depuis longtemps un choix de sauvegarde, efficace, dans un monde où la compromission, voire la corruption, sont banalisées, y compris sous couvert de "partenariat".

La revue Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 06/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement